

[Text]

Mr. Munden: Mr. Chairman, I thank you for this opportunity to appear before the committee. If you would like to recall us at some time, we would be very happy to return.

The Chairman: Honourable senators, previous testimony relative to energy before the committee has given rise to questions as to the effect that the Free Trade Agreement might have on the powers of the National Energy Board. In addition to that, the committee has raised at some length with previous witnesses the problem of proportionality and how this would affect our ability to provide for Canadian consumers particularly with respect to oil and gas, in the event of a serious overseas disruption in supply when we were bound by the proportionality provisions.

These questions have been put to Mr. Roland Priddle, the Chairman of the National Energy Board, who has been kind enough to appear before the committee this evening. Mr. Priddle was well known to some of us in his previous position as Assistant Deputy Minister of the Department of Energy, Mines and Resources. In that capacity he has briefed parliamentarians many times, particularly the Canada-U.S. Inter-parliamentary Group, prior to its meetings with U.S. congressmen on oil and gas questions during the 1970s. I remember him very well.

Today, as chairman of the NEB, he will brief us on his perspective relating to the bilateral oil and gas issues as seen through the eyes of the National Energy Board and its regulatory powers as they are now and as they will be under the agreement, should that agreement be ratified.

Mr. Priddle is accompanied by several officials of the National Energy Board. I will ask him to introduce them for me in his presentation.

Mr. Roland Priddle, Chairman, National Energy Board: Thank you, Mr. Chairman and honourable senators. On my immediate left is Miss Sandra Fraser, the General Counsel to the board. On her left is Mr. Robin Glass, the Executive Director of the National Energy Board responsible for the staff support to the board. On my right is Dr. Peter Miles, the Director General of Energy Regulation who deals, for example, with gas export matters at the staff level. On his right is Mr. Mark Segal, the Director of the Economics Branch.

At the side of the room is Mr. John Klenavic, the secretary of the board and on his left is Madame Ann Sicotte, who is responsible for communications at the National Energy Board.

Honourable senators, I have a short statement that I would like to make. It touches on the role of the NEB in the matter of regulation and draws a distinction between policy on regulation, which is the responsibility of the government of the day, and regulatory policy, the out-working of that which is our responsibility. It also very quickly resums the four main areas of NEB activity and suggests how they might be affected or unaffected by the Free Trade Agreement.

[Traduction]

M. Munden: Monsieur le Président, je vous remercie de nous avoir permis de comparaître devant le Comité. Nous serons très heureux de revenir si vous décidez de nous rappeler.

Le président: Honorable sénateurs, le témoignage que nous venons d'entendre dans le domaine de l'énergie a inspiré certains doutes sur l'effet que l'Accord de libre-échange pourrait avoir sur les pouvoirs de l'Office national de l'énergie. D'autre part, le Comité a examiné de manière assez détaillée, avec des témoins antérieurs, le problème de la proportionnalité et de son effet sur notre capacité de donner satisfaction aux consommateurs canadiens, en particulier en ce qui concerne le pétrole et le gaz, en cas d'interruption sérieuse des approvisionnements d'outremer si nous étions tenus par ces dispositions en matière de proportionnalité.

Nous avons soumis ces questions à M. Roland Priddle, Président du conseil d'administration de l'Office national de l'énergie, qui a bien voulu comparaître devant le Comité ce soir. Certains d'entre nous connaissaient bien M. Priddle alors qu'il était sous-ministre adjoint au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. À ce titre, il a fréquemment été appelé à informer les parlementaires, en particulier les membres du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, avant leurs rencontres avec des membres du Congrès américain pour discuter de questions touchant au domaine pétrolier et gazié au cours des années 1970. Je me souviens très bien de lui.

Aujourd'hui, c'est à titre de Président du conseil d'administration de l'ONE qu'il nous présentera son point de vue sur les questions bilatérales concernant le gaz et le pétrole, dans la perspective de l'Office national de l'énergie, de ses pouvoirs de réglementation actuels et de ce qu'ils seront en vertu de l'Accord, si celui-ci est ratifié.

M. Priddle est accompagné de plusieurs cadres de l'ONE. Je lui demanderai de bien vouloir me les présenter.

M. Roland Priddle, président du Conseil d'administration de l'Office national de l'énergie: Merci, monsieur le Président et honorables sénateurs. À ma gauche, j'ai Miss Sandra Fraser, avocat général de l'Office. À sa gauche, vous voyez M. Robin Glass, directeur exécutif de l'Office national de l'énergie, qui est responsable du soutien administratif; à ma droite, j'ai M. Peter Miles, directeur général de la Réglementation de l'énergie qui s'occupe, par exemple, des questions d'exportation au niveau administratif. À sa droite se trouve M. Mark Segal, directeur de l'Économique.

Sur les côtés se trouvent M. John Klenavic, secrétaire de l'Office, avec, à sa gauche, Mme Ann Sicotte, responsable des communications.

Honorables sénateurs, j'aimerais faire une brève déclaration. Elle a trait au rôle de l'ONE en matière de la réglementation et établit une distinction entre la politique sur la réglementation, qui a la responsabilité du gouvernement du moment, et la politique de réglementation dont la mise en œuvre est notre responsabilité. Elle résume aussi très brièvement les quatre principaux secteurs d'activité de l'ONE et montre comment ceux-ci pourraient être touchés, ou non, par l'Accord de libre-échange.